

**JUSQU'À 2 000€\***  
**D'AIDE**

**POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE FAÇADE  
PAR VOTRE COMMUNE  
ET PORTE DE DRÔMARDÈCHE**

**POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES**

**CONSEIL ARCHITECTURAL OFFERT**



Numéro unique

**04 75 23 54 46**

**habitat@portededromardeche.fr**  
**www.portededromardeche.fr**

\* Conditions au dos

# COMMENT ÇA MARCHE ?

ON VOUS AIDE À RÉNOVER VOTRE FAÇADE :

**Conseil architectural offert par la  
Communauté de communes**

*(conseils techniques, réalisation éventuelle d'un croquis qui servira pour la déclaration préalable de travaux)*

**Jusqu'à 2000€ d'aide  
sans condition de ressources**

*Prise en charge à hauteur de 40% du montant des travaux, plafonnée à 2000 € (1000€ de Porte de DrômArdèche et 1000 € de votre commune)*

## 3 CONDITIONS À REMPLIR

- façades situées dans le **périmètre défini**  
*disponible en mairie et sur [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)*
- façades **visibles de l'espace public**  
*(y compris maisons d'angle, façades en retrait, pignons surélevés...)*
- façades rénovées **dans leur globalité**

Attention, les façades en très mauvais état ne rentrent pas dans le dispositif.

## POUR QUELS TRAVAUX ?

- Le nettoyage des façades et pignons et la réalisation d'une peinture
- La réalisation d'un enduit ou d'un jointoiement sur les façades
- La restauration ou le remplacement des menuiseries et des volets
- La restauration ou le remplacement des ferronneries
- La réfection ou le remplacement de la zinguerie
- La mise en peinture des éléments de bois ou de métal
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise

**Renseignez-vous auprès de votre mairie.  
Enregistrez votre demande d'accompagnement  
auprès d'Objectif habitat :**



Numéro unique  
**04 75 23 54 46**

**[habitat@portededromardeche.fr](mailto:habitat@portededromardeche.fr)**